



Rouen, le 27 août 2019

Les sections normandes du SNPDEN-UNSA de Normandie tiennent tout d'abord à vous remercier, Madame la Rectrice, de nous accorder ce temps de parole pour faire entendre la voix des personnels de direction de l'Académie.

Dans ce propos syndical de rentrée, nous souhaitons décrire très concrètement et **en 7 points** ce qui a constitué notre fin d'année scolaire et notre été.

Nous ferons en 1<sup>er</sup> point un bref retour, si vous le permettez, sur **l'épisode du report du DNB**. Une question reste posée selon nous : pourquoi a-t-il fallu que nous l'apprenions par la presse ? Gagner la bataille de la communication, Madame la Rectrice - vous l'avez d'ailleurs appelé de vos vœux dès votre arrivée - cela suppose pour un ministre, à la fois d'informer et de respecter ses cadres, de leur donner ce temps d'avance pour leur permettre de construire ensemble, personnels d'encadrement et services, une communication en direction des usagers et de l'opinion digne de ce nom,

Notre 2<sup>ème</sup> point concerne les **conditions de déroulement de la session 2019 du baccalauréat**, que vous avez mentionnées avec raison dans votre discours de rentrée et qui ont représenté également une indéniable source de tensions et une mobilisation de vos services et de nos collègues au-delà du raisonnable. Si les personnels de direction ont ainsi fait la preuve, une fois encore, de leur dévouement, ils sont en revanche toujours en attente des formulaires permettant le versement des indemnités d'examens et les rémunérations des secrétariats,

Nous souhaitons aborder un 3<sup>ème</sup> point pour évoquer un autre sujet de tension chez les personnels de direction : la mise en place des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés). Nous sommes en effet très inquiets concernant le transfert de responsabilités de la DAPAEC vers les chefs d'établissement, avec des missions qui dépassent largement le cadre des compétences du chef d'établissement et qui sortent aussi de celui de l'EPL, le tout sans formation et sans aucune contrepartie financière,

Si nous pouvons nous réjouir du travail d'information effectué dans certains départements pour accompagner les équipes dans la mise en place de ces PIAL (dans l'Eure notamment), nous regrettons en revanche l'inégalité des territoires dans la diffusion de l'information et dans la mise en œuvre du dispositif,

Sur le déploiement des PIAL, nous continuons à affirmer qu'il n'y a pas eu, pour l'année 2018-2019 de véritable bilan avant une 1<sup>ère</sup> généralisation. Nous demandons donc qu'au cours de l'année 2019-2020 soit conduite une réelle expérimentation, accompagnée d'une évaluation en particulier de l'évolution de notre charge de travail ; nous pressentons bien que les PIAL, qui sont censés répondre à la problématique de l'accompagnement humain, risquent de reposer à nouveau **essentiellement** sur l'engagement des personnels de direction,

Que dire - et ce sera notre 4<sup>ème</sup> point - des **incertitudes** dans la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle ? De trop nombreuses questions restent à ce jour sans

réponse concrète (la prise en compte des coûts supplémentaires, notamment dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre, l'organisation pédagogique, l'évaluation...) et mettent les équipes de direction en difficulté face aux équipes pédagogiques, aux élèves et aux familles. L'absence à ce jour d'informations concernant le déploiement de l'apprentissage, les interrogations sur les financements des équipements dans un contexte de baisse de taxe d'apprentissage, l'anticipation nécessaire des arbitrages dans le cadre de la nouvelle carte des formations, sont autant de questions qui appellent des réponses claires et rapides,

Nous poursuivrons avec un 5<sup>ème</sup> point concernant le lycée général et technologique, où **nous ne pouvons taire les difficultés rencontrées dans la construction des emplois du temps. Comme nous le redoutions, et comme cela a été évoqué au niveau national**, les proviseurs adjoints des lycées ont consacré la quasi-intégralité de leurs congés à la réalisation des emplois du temps, au détriment de leur vie personnelle et d'une coupure pourtant indispensable. Ils sont exténués, vous l'avez dit d'ailleurs en d'autres termes en préambule : nous ne pouvons le constater sans agir. Malgré cela, les résultats ne seront pas toujours à la hauteur des attentes et génèreront des frustrations : emplois du temps morcelés, semaines chargées, déséquilibrées, déficit accentué de professeurs principaux...

D'autant qu'une promesse n'a pas été tenue : l'attention particulière qui devait être portée sur les lycées pour qu'il n'y ait que peu de partages de postes non connus au moment de la fermeture des EPLE en juillet, n'a pas été respectée. Il en résulte des situations où les postes partagés ne sont toujours pas connus à ce jour.

Un autre sujet d'inquiétude vient s'ajouter : la question des moyens horaires pour mener à bien cette réforme. Il n'existe plus de marge de manœuvre, les lycées ne disposent plus de moyens en HSE, ou en HSA à transformer, pour financer les projets pédagogiques. Cette préoccupation concerne d'ailleurs également les collèges, avec une enveloppe d'HSE en diminution et des moyens pour « Devoirs faits » que nous jugeons insuffisants.

Malgré tout, nous l'entendons déjà, la rentrée sera globalement « techniquement réussie ». **Mais à quel prix ?**

Vous avez devant vous, Madame la Rectrice, des fonctionnaires loyaux (les heures passées cet été pour faire en sorte que cette rentrée ne soit pas un échec en sont une illustration) loyaux, **mais inquiets et sous tension**, ne serait-ce que parce que les principaux changements portés par notre ministère s'accompagnent systématiquement d'un alourdissement de nos tâches, sans reconnaissance particulière, sans renforcement des équipes administratives, parfois incomplètes.

Le 11 juin 2019, en Commission Blanchet, nous avons exprimé plusieurs demandes. Sur la Réforme du lycée et du baccalauréat, nous continuons de demander à voir les incidences des organisations que nous avons été capables de construire en matière de fonctionnement des groupes-classes, d'emplois du temps des élèves, de vie scolaire, de conditions d'exercice des missions de professeur principal. Tous ces points n'ont malheureusement pu être réfléchis en amont,

Notre 6<sup>ème</sup> point concerne les épreuves du baccalauréat. Nous nous plaçons d'emblée dans une logique de simplification, et force est de constater que cette simplification du baccalauréat que nous appelions de nos vœux n'est pas au rendez-vous. Pour éviter de mettre les lycées sous tension tout au long de l'année, dans une course interminable d'obstacles que constitue la succession d'épreuves prévues, nous rappelons la nécessité de la mise en place rapide d'un travail collaboratif entre les directions des lycées, les corps d'inspection et la Division des examens. Nous insistons sur l'urgence, compte tenu de la parution tardive des textes, et nous affirmons qu'à cette heure, beaucoup d'inconnues sur l'organisation concrète du contrôle continu demeurent.

Le rapprochement des pratiques entre Caen et Rouen, vous en conviendrez sûrement, ne peut se faire dans la précipitation. Nous souhaitons notamment être associés au bilan des sessions des examens, parmi lesquels le DNB, afin que tout rapprochement soit source de plus-value pour chacun.

Nous nous réjouissons par ailleurs de la nomination d'un nouveau DIAFPIC (fonction qui sera dénommée DRFPIC désormais) en la personne de Monsieur GARNIER, même si le retard pris par notre Académie dans le choix du modèle Formation continue - Formation initiale est également source de grandes inquiétudes. Nous avons là aussi formulé le vœu d'être partie prenante de la concertation.

Un 7<sup>ème</sup> et dernier point viendra conclure ce propos, relatif à la gestion des ressources humaines. En tant qu'organisation syndicale, nous sommes attachés à des mutations réalisées selon des règles garantissant une équité de traitement. Cette équité n'a pas été respectée selon nous, pour la partie caennaise de l'académie normande, avec 27 situations pourvues hors mouvement par des collègues faisant fonction ou assurant un intérim, et dans la partie rouennaise par un nombre de délégations rectorales qui ne tardera pas à rejoindre voire à dépasser le nombre de mutations. **Cela nous semble révélateur de situations professionnelles dégradées.**

Par ailleurs, face à l'épuisement professionnel de certains de nos collègues, aux tensions palpables dans plusieurs EPLE, le SNPDEN-UNSA continue inlassablement de demander la mise en œuvre d'une réelle gestion des ressources humaines qui **prévienne** les difficultés professionnelles, grâce à une analyse fine des risques psycho-sociaux en lien étroit avec les tâches et les missions des personnels de direction et une relance du dispositif d'appui académique.

Toutes ces demandes, nous les réitérons. Nous demandons, dans l'intérêt de chacun, leur mise en œuvre immédiate.

Le corps des personnels de direction est, vous le savez, très largement syndiqué ; pour un gouvernement qui a comme projet de remettre en cause le paritarisme, c'est peut-être une marque d'archaïsme. Pour nous, c'est au contraire le signe de notre engagement, de notre goût pour la réflexion collective, le choix assumé d'être en position, en tant que cadre autonome d'un service public, d'interpréter la prescription et à ce titre, le SNPDEN-UNSA rappelle une nouvelle fois son exigence de participer es qualité aux groupes de travail constitués.

En conclusion, nous ne pouvons que reprendre les propos tenus l'an dernier à la même époque par nos secrétaires académiques. Cette année scolaire sera une fois encore une année bouillonnante. Les transformations souhaitées par notre ministre prennent encore trop souvent la forme d'annonces anxiogènes pour tous les personnels. Le SNPDEN-UNSA veillera à ce que les personnels de direction ne fassent pas une fois de plus les frais de ces mises en œuvre précipitées et saura s'élever contre toute nouvelle atteinte à l'autonomie des EPLE, régulièrement réaffirmée mais souvent mise à mal.

Nous vous remercions pour votre attention.